



ASSOCIATION SUISSE
DES PROFESSIONNEL·LE·S
EN ACTIVITÉS PHYSIQUES
ADAPTÉES

PV 14^{ème} assemblée générale de l'ASP-APA

*Le jeudi 13 mars 2025 à 19h en bi-modalité : à l'espace de la FARP
(Lausanne) et sur Teams*

Membres présents

Joëlle Remy, Anthony Flores, Jérôme Barral, Gabrielle Vuille, Florian Coppe, Sarah Cudré, Nicolas Jäggi, Emma Ermacora, Eline Gianina, Sylvain Oggier, Martino Guizzardo, Sara Cotroneo, Laurent Paccaud, Laura Beauverd, Davide Malatesta, Claudia Von Orelli, Vincent Pécelet, Gabriel Currat, Caroline Marti, Christian Tanga, Clément Mercier, Inès Abdelli, Laetitia Marchand, Lisa Lefèvre, Marie Zollinger, Marina Lebec, Mégane Fuchs, Robin Guyot, Sophie Cachat, Thomas Loeffel, Vincent Clément, Marie Corpataux

32 membres présents

Membres excusés

Stefano Lanzi, Danaé Nicolet, Sarah Müller, Mélina Gonzalez, Mathieu Van Vyve, Laure Chapuis, Lionel Constantin, Manon Burkhard, Laura de Franceschi, Lindrina Morina, Sonia Matthey, Amélie Fetzer, Sophie Gnaegi, Cécile Tribot, Maëlle Joëllet, Yan Mischler, Noémie Schurmann, Laetitia d'Antonio, Natacha Bovy, Charlotte Brun, Marion Constantin, Jérôme Spring, Perrine Binz, Amandine Brosy, Lise Van Den Plas, Florence Brunner, Chloé Beutler, Thomas Bugnon, Marie Zollinger, Valentine Rui, Coline Fontaine

30 membres excusés



Joëlle Remy débute la séance à 19h10 pour les membres sur place et sur Teams.

Gabriel Currat présente le projet *Swiss Inclusive Sport* jusqu'à 19h30 puis une discussion s'en suit.

Discussion par suite de la présentation de Gabriel Currat

Vincent Pécelet questionne Gabriel sur les difficultés qui ont pu/peuvent être rencontrées dans le lancement du projet. Gabriel explique que les autres acteurs ont été les principaux obstacles. Dans le milieu du sport-inclusion, il explique qu'il y a une vision très sectorielle des populations.

Laura Beauverd questionne le mode de financement. Gabriel répond que le financement est hybride : une partie est issu de financements publics et l'autre partie de financements privés (donations).

Laurent Paccaud demande s'ils engagent des stagiaires APAS. Gabriel répond que oui et qu'ils veulent régulariser ça.

Sylvain Oggier questionne la répartition des budgets et fait part du besoin d'élargir l'attribution des budgets à toutes les populations. Gabriel explique que le projet est très récent et qu'ils manquent d'expérience à ce niveau. Il reconnaît que ce sera sûrement un défi.

Vincent Pécelet demande s'il serait question de se diriger vers les grands clubs de football (desquels les actions peuvent avoir une grande portée) ou vers les plus petites structures. Sara Cotroneo prend la parole pour répondre selon son expérience dans le domaine. Elle explique qu'elle vise plutôt les clubs associatifs-familiaux qui n'ont pas la compétition comme principal objectif. Elle explique que le milieu footballistique est un milieu sportif assez complexe pour l'inclusion. Gabriel reprend la parole pour confirmer que selon son expérience également, ça fonctionne mieux avec les petits clubs familiaux. Il pense que les deux peuvent être bien, qu'avec les grands clubs ça permet des campagnes plus « marketing », mais qu'avec les petits clubs la qualité est meilleure.

Martino Guizzardo pose une question à propos du label. Gabriel explique qu'ils vont continuer avec le label car ça facilite l'obtention de financements. Et vu qu'ils sont au tout début du lancement du projet ce sera utile de garder le label.

1. Acceptation du PV de l'AG de 2024

Le PV de 2024 est accepté à l'unanimité par les membres présents à l'espace Charles Dickens ainsi que sur Teams.

(Sara Cotroneo s'abstient de vote car elle n'a pas pris connaissance du PV de 2024.)

2. Bilan annuel 2024

2.1 Bilan administratif

Sarah présente le bilan administratif 2024. Elle relève la démission de 14 membres, l'adhésion de 9 membres pour un total de 112 membres au 1^{er} janvier 2025.

Elle rapporte 9 séances de comité et 26 offres d'emploi transmises sur l'année 2024.

2.2 Bilan financier

PERTES ET PROFITS 2024		
Genre	Recettes	Dépenses
	8,852.53 CHF	200.00 CHF
Formations continues	2,821.86 CHF	9,560.50 CHF
Hébergement web		1,618.85 CHF
Frais AG		204.40 CHF
Frais comité		497.00 CHF
Cotisations à d'autres associations		650.00 CHF
Frais financiers		150.00 CHF
Divers		4,257.45 CHF
Projets en cours (reconnaissance, etc.)		3,026.80 CHF
Total	11,674.39 CHF	20,165.00 CHF
Bénéfice / perte 2024		(8,490.61) CHF

Bilan au 31.12.24		
Genre	Actifs	Passifs
Fond de projet au 31.12.22	42,640.19 CHF	
Profits 2023 au 31.12.23		8,490.61 CHF
Total Bilan au 31.12.23	34,149.58 CHF	

Florian présente le bilan financier pour 2024.

Il annonce que l'ASP-APA a perdu CHF4000.- cette année et que c'est la première année où l'argent est réellement dépensé. Il explique que l'association a une importante somme d'argent « dormant » et que pour cette raison, il a été décidé de débloquer des fonds notamment pour la formation continue.

La formation continue et l'hébergement web sont les sources principales de dépenses pour l'année 2024.

2.3 Bilan des activités

Formation continue

Sarah présente le bilan pour la formation continue.

Une formation en entretien motivationnel a eu lieu les 1-2 novembre 2024 à l'UNIL. Deux intervenantes psychologues du CHUV ont été mandatées pour venir donner la formation. Une grande qualité dans le contenu et les interactions avec les intervenantes ont été perçus. Sarah rapporte un faible nombre de participant-e-s (moins qu'attendu), ressortant de la formation avec une satisfaction élevée des deux journées de formation.

Le premier module d'intervision en ligne a eu lieu le 29 janvier 2025. Sarah précise qu'il s'agit d'un format test qui a été pensé afin de donner aux membres de l'ASP-APA un accès facilité à des compléments de formation et d'échanges inter-professionnel-le-s. Sarah explique que le module devait initialement avoir lieu en septembre 2024 mais qu'en raison du faible nombre d'inscriptions (<5) il a été reporté à janvier 2025 (>20), ce qui en a selon elle valu la peine.

Sarah sollicite l'assemblée pour répondre à un sondage sur les besoins des membres de l'ASP-APA en formation continue. Les réponses seront étudiées et considérées pour la planification des prochaines formations.

Communication

Anthony Flores se présente à l'assemblée en tant que nouveau membre du comité et annonce travailler pour le secteur de la communication.

Il explique que l'ASP-APA s'est questionné en 2024 quant aux possibilités d'augmenter sa visibilité, principalement via LinkedIn et son site internet. Il expose le projet de refaire la vidéo de présentation du métier sur le site internet.

La place des APA dans le milieu clinique

Jérôme explique la situation actuelle : d'une part la volonté d'étudiant-e-s de s'orienter dans le milieu clinique et d'autre part, les attentes des employeurs-euses du milieu clinique. Il explique que dernièrement l'ASP-APA a voulu étudier la place des APA dans le milieu clinique. La démarche s'est faite en 3 temps :

- 1) Premier semestre 2024 : rapport réalisé par Cécile Tribot afin de mieux cerner les besoins en milieu clinique. Le rapport a fait ressortir un sentiment d'inadéquation entre la formation et les besoins.
- 2) 21 août 2024 : atelier participatif géré par Martino Guizzardo à Lausanne, avec les membres de l'ASP-APA pour la présentation des points principaux du rapport et dans le but d'établir les actions/mandats que l'ASP-APA pourrait mener pour favoriser une meilleure adéquation entre la formation et les besoins des futur.e.s professionnel.le.s dans ce domaine. Le comité de l'ASP-APA a pris conscience que des choses sont mal comprises par les étudiant-e-s et par les enseignant-e-s et que par conséquent, il y aurait notamment une réflexion ainsi qu'un travail à faire sur les compétences et leur formulation.
- 3) 10 décembre 2024 : table ronde entre le comité de l'ASP-APA et les enseignant-e-s du Master en APAS de l'ISSUL. Jérôme explique que les enseignant-e-s de l'ISSUL ont pu entendre et comprendre ces revendications. Il explique qu'il a dernièrement rencontré un spécialiste de la clinique Valmont, lequel viendrait donner 2 séances de

séminaire au semestre de printemps 2025 à l'UNIL dans le cours *Interventions en APAS*. Ceci dans le but d'introduire davantage d'échanges entre les étudiant-e-s de Master et le milieu clinique.

Jérôme ajoute que le comité envisage aussi d'organiser une rencontre entre l'ASP-APA et les personnes qui travaillent dans le milieu clinique/ thérapeutique afin notamment de mieux comprendre comment réaliser un transfert de compétences.

- Discussion sur « La place des APA dans le milieu clinique »

Laetitia Marchand s'interroge sur l'émergence des projets quant aux « prescriptions de MPT réadaptation à l'effort. ». Elle soulève deux points : 1) Le partage du champ thérapeutique entre physiothérapeutes et APAS, 2) La possibilité à l'ECG, dans la filière santé, de réaliser un stage en APAS pour suivre une future formation en physiothérapie. En réponse à ceci, Jérôme questionne si ces professionnel-le-s sont des APAS ? Et il explique qu'il faut qu'on se positionne en choisissant si ce champ d'activité professionnelle (MPT réadaptation à l'effort) est destiné aux APAS ? Et aussi, est-ce que ces personnes qui proposent ces prestations, ont-elles du débouché dans d'autres domaines ?

Emma Ermacora explique qu'aux journées portes ouvertes sur l'activité physique de l'HESAV où elle s'est rendue dernièrement, une physiothérapeute s'est exprimée sur l'activité physique adaptée sans réelles connaissances sur le sujet. Ceci l'interpelle.

Robin Guyot explique les mesures prises à l'UNIL concernant la gestion des stages et notamment la répartition 50% conception de programmes – 50% conduite de programmes, qui est désormais imposée plus strictement à l'employeur. Il relève la différenciation des compétences entre des étudiant-e-s en APAS après de telles études et les autres acteurs du même champ.

Jérôme évoque le plan d'étude de l'école de Bachelor en physiothérapie qui propose désormais un module en APA. L'ASP-APA n'a pas de réelle visibilité du contenu de ce module. Laurent Paccaud ajoute que Jérôme et lui veulent prendre contact avec les responsables de la formation pour en discuter.

Lisa Lefèvre prend la parole dans la discussion Teams : « Bonsoir, peut-être est-ce une opportunité de présenter sous la forme d'une courte vidéo ce qu'est l'APA ? Et ce quelles les compétences du référentiel ? (Je suis engagée dans ces débats qui existent également dans d'autres pays). »

Sara Cotroneo explique qu'il est vraiment important de pouvoir compter sur la différenciation des compétences entre les APAS et de celles des autres métiers qui agissent sur le champ des APAS. Jérôme explique que des problèmes similaires surgissent dans d'autres domaines comme notamment la psychologie. Il suggère de réfléchir constructivement à une manière de réunir les observations du terrain actuel afin que l'ASP-APA puisse se positionner.

Gabriel Currat insiste sur le fait que les physiothérapeutes exercent uniquement au niveau thérapeutique et que c'est donc normal qu'ils aient accès à des formations très poussées à ce niveau.

Davide Malatesta dit qu'une formation de physiothérapie ne suffit pas pour gérer une réathlétisation.

Martino Guizzardo relève le fait que l'activité physique est aujourd'hui reconnue comme une thérapie. Il suggère la réflexion suivante : à partir de ça, le territoire de la thérapie est celui des physiothérapeutes, et il pose la question suivante : « Est-ce que les APAS sont des thérapeutes ? »

Marina Lebec prend la parole dans la discussion Teams : « Et pour information, notre Master ne figure pas sur la liste des Master reconnus par les HES dans les domaines de l'éducation pour obtenir un allègement de formation. Comment faire figurer à l'avenir un "nouveau" Master sur ce genre de liste... ? »

Enseignement

Joelle fait le bilan sur l'enseignement. Elle explique le projet du mandat à l'observatoire du sport. Pour canton de Vd.

- Commentaire sur le sujet de l'enseignement

Marina Lebec prend la parole dans la discussion Teams, au sujet de l'enseignement spécialisé :

« Le Master APA existe depuis plus de 20 ans, mais il est nécessaire encore aujourd'hui de faire un 2e Master pour exercer la fonction d'intervenant en APA dans l'enseignement. »

« Etant donné que "je n'ai pas de Master" (dixit), j'ai perdu mon emploi de pionnière en qualité de Renfort pédagogique en éducation physique adaptée au sein de la DGEO, et je me suis reconvertie dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. Domaine dans lequel je travaille depuis 2 ans en qualité d'auxiliaire non-formée. »

Politique

Gabrielle Vuille présente le bilan des activités liées au secteur politique.

Elle expose la réponse du conseil d'Etat, qu'elle décrète plutôt encourageante :

Par ailleurs, la question de l'accès équitable au sport a été un thème récurrent. De nombreux citoyens et associations ont exprimé le souhait de voir une politique sportive plus inclusive, permettant à tous les groupes de la population, y compris les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, et celles issues de milieux socio-économiques défavorisés, d'avoir un accès facilité aux activités sportives. Des propositions ont été faites pour allouer davantage de ressources à l'inclusion sociale via le sport, notamment par la mise en place de programmes spécifiques pour ces publics.

3. Élections/Démission du bureau

La proposition de bureau pour 2025 a été acceptée à l'unanimité par l'assemblée et est la suivante :

Gabrielle Vuille: Présidente

Jérôme Barral: Vice-président

Florian Coppex: Trésorier

Sarah Cudré: Secrétaire

Au bureau s'ajoutent Joëlle Remy et Nicolas Reverchon en tant que membres du comité, ainsi qu'Anthony Flores et Stefano Lanzi qui ont intégré le comité en 2024.

4. Objectifs pour 2025

Joelle présente les objectifs 2025 :

- Organiser la rencontre avec des professionnel.le.s en APA et des responsables d'institutions dans le domaine clinique
- Formation continue
 - Une formation idéalement premier trimestre 2026 (thématique maladies cardiovasculaires)
 - Deux modules d'intervision en ligne : janvier 2025 et 2 octobre 2025 (thématique ETP)
- Représenter l'ASP-APA dans le cadre des rencontres avec le groupe de travail créé par l'Hospice général du canton du Genève et le Groupe santé Genève (GsG)
 - Département de la cohésion sociale (GE), HUG, AMGe Unisanté (VD)
- Recensement de l'activité professionnelle des membres de l'ASP-APA
 - Mise à jour de la base de données
- Mandater l'Observatoire du sport populaire pour effectuer un état des lieux des besoins d'APA dans l'enseignement

AG 2025 - ASP-APA

Les objectifs des rencontres avec le groupe de travail créé par l'Hospice général du canton de Genève et du Groupe santé Genève (GsG) sont les suivants :

- Faire connaître davantage et valoriser l'APA auprès des structures des domaines social et médical ainsi que les institutions publiques.
- Evaluer l'intérêt de ces structures pour développer l'APA pour leur public.
- Evaluer la possibilité pour les médecins d'émettre des prescriptions d'APA.
- Travailler en interdisciplinarité et mieux comprendre les contextes des autres professionnel-le-s.
- Favoriser la collaboration entre les mondes médical et social.

Une première rencontre entre le comité de l'ASP-APA et l'Observatoire du sport populaire a eu lieu le 4 mars 2025.

5. Budget prévisionnel 2025

BUDGET 2025		
Genre	Recettes	Dépenses
Cotisations	9,000.00 CHF	
Formations continues	2,800.00 CHF	5,500.00 CHF
Hébergement web		1,200.00 CHF
Frais AG		300.00 CHF
Frais comité		500.00 CHF
Cotisations à d'autres associations		650.00 CHF
Frais financiers		150.00 CHF
Divers		500.00 CHF
Projets en cours (reconnaissance, etc.)		5,000.00 CHF
Total	11,800.00 CHF	13,800.00 CHF
Bénéfice / perte 2024		(2,000.00) CHF

Florian présente le budget prévisionnel pour l'année 2025. Il explique qu'il a calculé les dépenses à la hausse pour éviter un creux comme il a été le cas en 2024.

6. Clôture

Joëlle remercie les membres présent-e-s sur place et en ligne d'avoir assisté à l'AG. Elle remercie également les membres du comité présent-e-s sur place et en ligne. Elle convie les membres de l'assemblée à passer à l'apéro.

Nous restons à votre disposition, chère.e.s membres pour vos idées et si certain.e.s d'entre vous sont motivé.e.s à rejoindre le comité c'est avec plaisir que nous vous y accueillons. Trouvez nos contacts ci-dessous :

Gabrielle Vuille – president@asp-apa.ch ou gabriellevuille@asp-apa.ch

Sarah Cudré – info@asp-apa.ch

Joëlle Remy – joelleremy@asp-apa.ch tel : 078.704.90.81